

Bonet, Bonnet
des Amarnas d'Oula, ou de Lavoula
Supplément N. 33
cf p. 124

Le prénom ou nom, Bonet ou Bonnet, si fréquent dans tous les pays neo-latins, n'a rien à faire avec le bonnet couvre-chef. C'est le diminutif de Bon, dont le féminin Bonne, Bona, était aussi très usité.

Le nom se trouve donc un peu partout comme nom de famille, aussi dans les régions vaudoises, sans qu'on puisse établir de parenté entre les différents groupes. D'ailleurs les Bonet, qui nous intéressent ici, et avec des Vaudois ou des réformés, comme on peut le déduire de l'acte de 168, d'une alliance qui contient à peu près tout ce que j'ai pu savoir sur cette famille.

En 1582, alors que Françoise Bonnet était déjà veuve de Jean Perron à St Marc, il y avait aux Amarnas, autre hameau d'Oula, André Almonat et son fils Barthélemi. Ce nom d'Almonat semble être dû au fait qu'un membre de cette famille aura été aumônier de l'abbaye d'Oula, peut-être à l'époque de sa destruction au cours des guerres de religion en 1567. En tous cas on trouve en 1609 Jean Almonat dit Bonnet, des Amarnas, habitant Oula avec ses fils Claude et Jean.

D'autre part, en 1582, vivait à Lavoula Jeanne veuve de Constant Bonet. Et le 20 janvier 1610 Claude Perron parle de son neveu M^e Jean Constant Bonet. Cette Jeanne, veuve en 1582, pourrait donc être Jeanne, sœur de Claude Perron, qu'il mentionne dans son testament comme défunte en 1610, mais avec des enfants. En effet, en 1609 est aussi nommé Charles Bonnet, de Lavoula et d'Oula, avec Jeanne sa femme.

Les Amarnas, les Vernons, Loubres, où se trouvaient des familles Perron, s'étagent vis à vis de St Marc, sur la gauche de la vallée, tandis que Lavoula, d'où il semble que Françoise Bonnet était originaire, est une petite commune confinante avec Oula et qui occupe le débouché du valon de Bardonnèche.

"Le 16 septembre 1608, à Pragela, honneste Claude Perron feu Jean du lieu d'Oula comme ayant droit de Françoise Bonnet sa mere veuve de feu Jean Perron et a son nom propre, confesse avoir receu de Marguerite Bonnet V^eve de feu Bernardin Bruin de Pastemouche absente, Jean Bruin son fils présent, entier payement de la moitié de tous les biens de feu Marie Bonnet par lad. Marie contracté avec feu Laurens Buffo pere dud. J. Domaine decede Pragella, jusqu'à present occupés par lad. Marguerite; ensemble a receu lad. Claude Perron, agent et procureur [de ses freres] par acte receu par M^e J. Allois notaire d'Oula, du 3 septembre, pour la restitution de tous les fruits que pourroit avoir perceus lad. Marguerite sa tante, présent Jacques Perron frere dud. Claude."

Ce Claude Perron ne paraît pas être le pasteur, ce qui annule l'intérêt de cette page. Le mari de Françoise Bonnet était frère du pasteur